



Vous avez été autorisé
à faire arbrer de ce jour
Tarbes, le

8 AOUT 2007

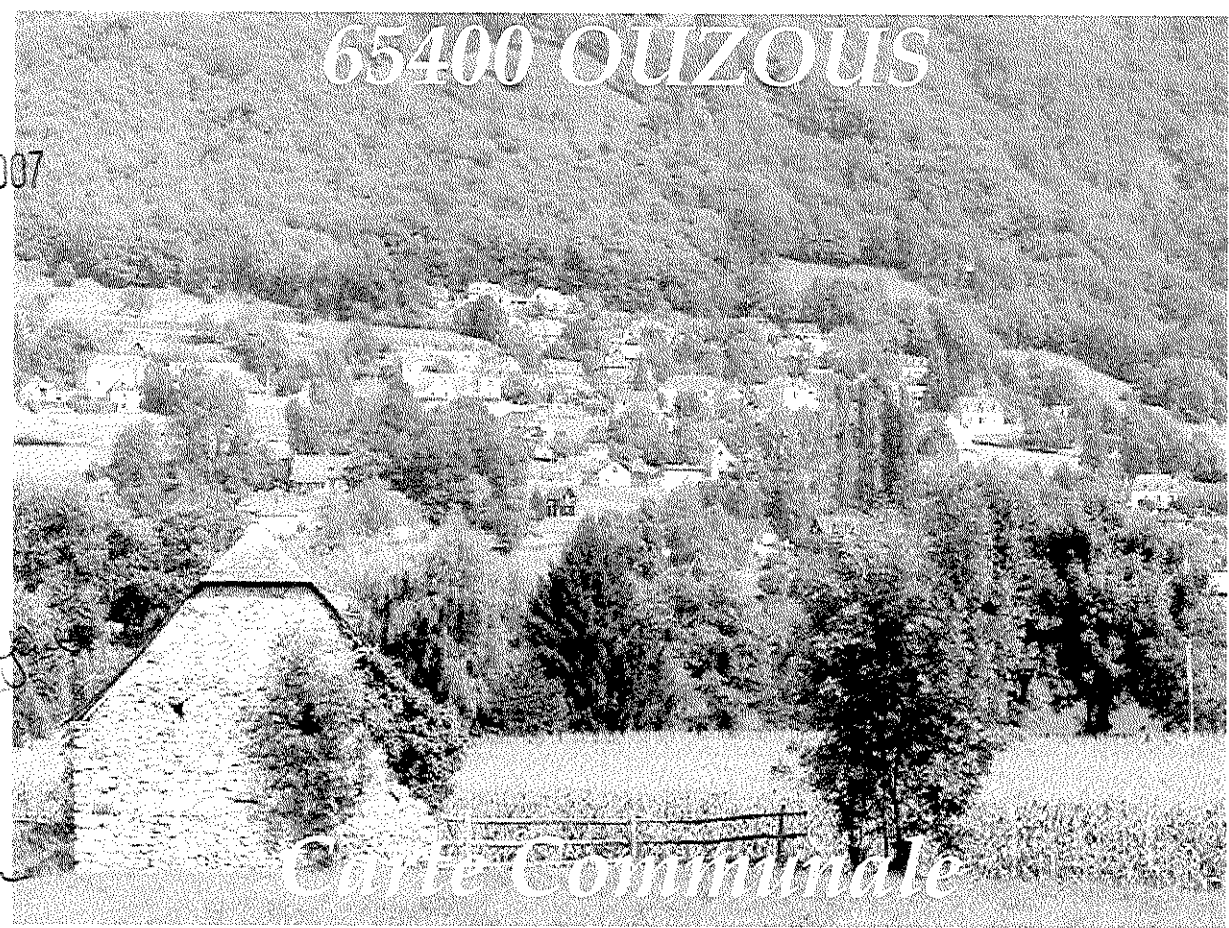
Le Préfet,
Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

G. Sabatier Galdéric SABATIER

Pour copie conforme,
le chef de bureau délégué,



A. Cabur
Annie Cabur



2

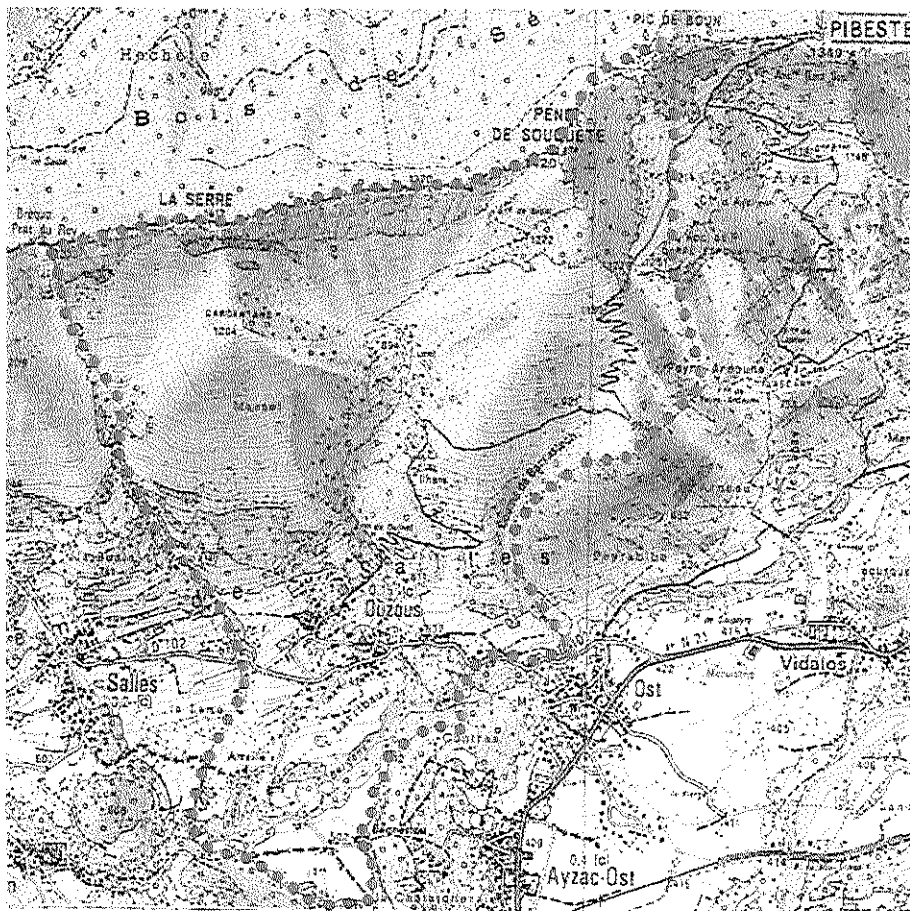
Rapport de Présentation

Corinte Consultants 05.61.90.15.52 corinte@wanadoo.fr



1. LA SITUATION ACTUELLE	3
1.1. LE CONTEXTE PAYSAGER :	4
1.1.1 Eléments structurants	4
1.1.2 Notion d'ouverture / fermeture	7
1.1.3 Composantes paysagères	9
1.2. LE CADRE BATI :	11
1.2.1 Le tissu ancien	11
1.2.2 Le tissu contemporain	14
1.2.3 L'habitat touristique	15
1.2.4 Les équipements et les espaces publics	15
1.3. LES DONNEES ISSUES DU RGP:	18
1.3.1. Statut d'occupation, type de logement et vacance:	18
1.3.2. Les données démographiques, activité et déplacements:	19
1.4. L'ACTIVITE AGRICOLE :	20
1.5. L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE:	21
1.6. LES RESEAUX :	21
1.7. LES SERVITUDES PUBLIQUES ET LES RISQUES NATURELS:	22
1.8. LES ORIENTATIONS DU POS DE 1988 :	22
2. ENJEUX ET PERSPECTIVES	23
2.1. LA PROBLEMATIQUE URBAINE :	23
2.2. Les zones NA	23
SYNTHESE	24
3. ORIENTATIONS DU ZONAGE	25

1. LA SITUATION ACTUELLE



Ouzous est située dans la vallée du Bergons, à 11 km au Sud de Lourdes et à 4,4 km d'Argelès-Gazost.

Elle est desservie par la RD 102 qui la relie à la RN 2 vers Argelès.

Avec les Communes voisines, Ouzous s'est engagée dans une démarche de Réserve Naturelle Volontaire autour du Massif du Pibeste.

1.1. LE CONTEXTE PAYSAGER :

1.1.1 Eléments structurants

Le Relief

Le relief ou plutôt la géomorphologie est le premier élément structurant du paysage par les contraintes qu'il impose à l'utilisation du sol.

La commune d'Ouzous est ainsi partagée en 3 unités géomorphologiques:

- oLe ravin du ruisseau de Bergons
- oLes terrasses glaciaires de part et d'autre du ruisseau
- oLa soulane calcaire

Le ravin de Bergons est encaissé et très pentu. Les pentes étant trop raides pour faire de bons pacages, ces terrains sont généralement laissés en bois.

Les deux terrasses glaciaires sont principalement les vestiges de dépôts morainiques du Gave. Les pentes sont nulles (Bagnestou) à faibles (secteur du village), bien exposées et plus propices aux travaux agricoles. C'est donc par excellence le lieu du terroir: village, potagers, cultures, prairies de fauche.

La soulane est trop pentue pour être utilisée autrement qu'en pacages extensifs aujourd'hui envahis par les fougères et les bois.

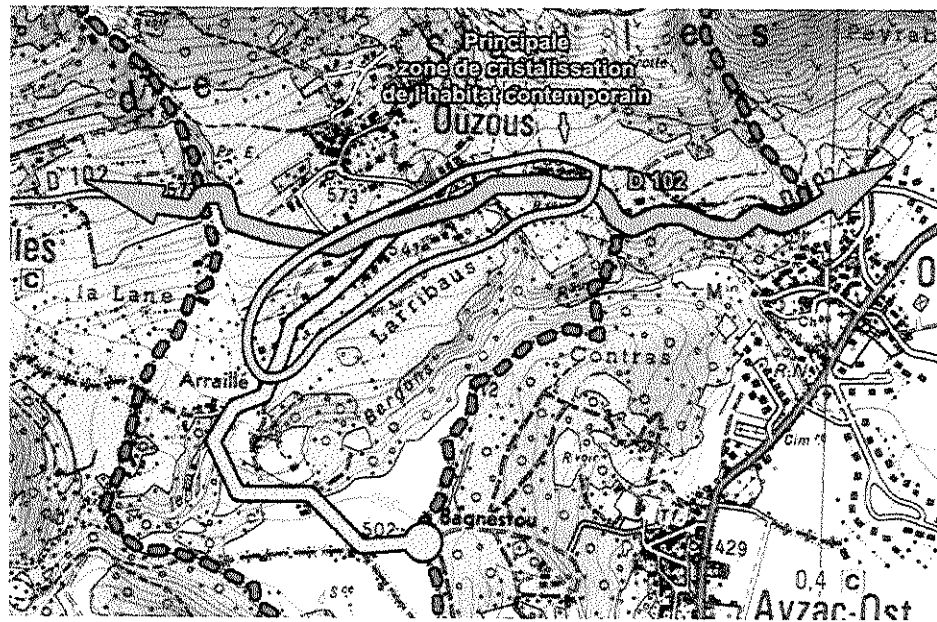
L'hydrographie

La commune est traversée par trois cours d'eau: deux permanents : le Bergons et l'Oulet et un intermittent.

Le ruisseau de Bergons et son ravin fonctionnent comme une barrière physique entre Ouzous et Bagnestou. Il n'est franchissable que par un seul pont à Arailhès.

Les deux autres ruisseaux forment une petite forêt galerie qui constitue un horizon limite à la perception d'extension du village.

Le réseau viaire



Les voies structurantes d'Ouzous

Le réseau viaire est peu développé mais tend à réagir comme un fil de cristallisation de l'urbanisation contemporaine.

Les horizons

La haute chaîne

La morphologie de terrasse glaciaire en auge et la position en balcon au dessus du Gave de Pau, permet de dégager de larges perspectives sur la haute chaîne Pyrénéenne. C'est d'ailleurs l'une des forces de ce paysage. La haute montagne au lieu de former une barrière visuelle, fonctionne comme une succession de tableaux où les pics se mettent en perspective. Notons que cette dimension panoramique du paysage n'est perceptible que grâce à la conservation d'espaces ouverts.

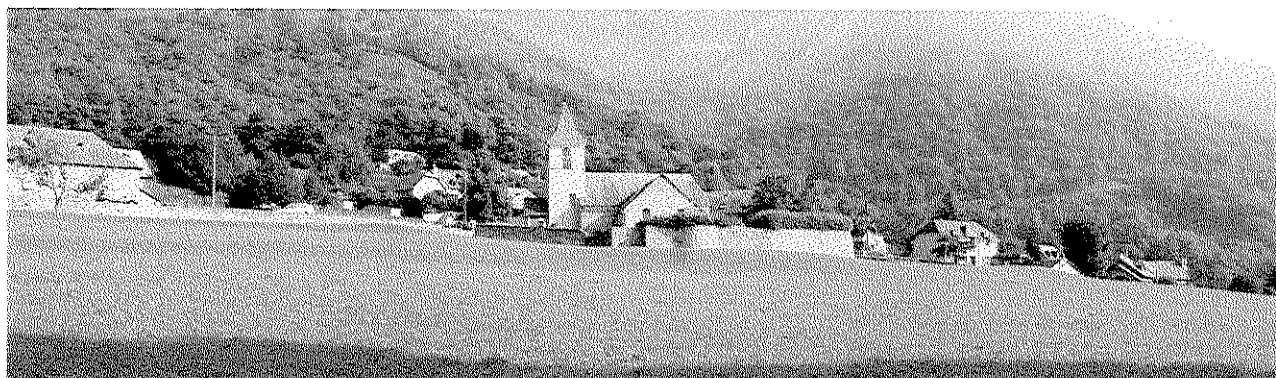
L'horizon forestier

L'horizon forestier vient le plus souvent en renfort du relief pour cloisonner l'espace dans ses grandes lignes. Dans l'ensemble, les paysages de la commune sont assez ouverts et les fermetures forestières sont relativement éloignées. Toutefois les arbres sont très présents dans le village même et son environnement immédiat, facilitant l'intégration des nouvelles habitations et du camping.

Les repères

Les points focaux:

Compte tenu de la perspective importante sur les montagnes, les premiers points focaux qui attirent le regard sont les pics les plus immédiatement perceptibles comme le Pic de Cabizos, le Pic de Soulom et surtout les montagnes du Hautacam. Sur un plan plus rapproché, peu d'éléments cristallisent le regard, sinon l'église et son clocher mais seulement sur certains angles, notamment depuis le parking Pibeste.



L'église d'Ouzous, vue depuis le parking du Pibeste

Alignements et autres structures linéaires

Du fait de l'héritage d'un terroir presque exclusivement voué aux cultures céréalières et vivrières, les espaces ont conservé une structure assez ouverte exception faites de quelques arbres développés en limite de parcelle et au sommet des terrasses en pierre.

En pied de Soulane, on rencontre une organisation plus cloisonnée mais l'ancienne structure bocagère a disparu pour être remplacée par des bois et des clairières.

Les terrasses en pierre (blocs morainiques en granite), particulièrement présentes, sont beaucoup plus remarquables dans la structuration de l'espace.

Enfin, notons un bel alignement de chênes le long du chemin qui mène à la ferme équestre de Bagnestou.



Eléments structurants du paysage d'Ouzous: terrasses en granite et horizon boisé

1.1.2 Notion d'ouverture / fermeture

On identifie 3 niveaux d'ouverture de l'espace: fermé, cloisonné, ouvert.






Les paysages fermés sont ceux des surfaces boisées ou très enfrichées (strate arbustive développée). Ils bloquent ou filtrent le regard. L'intégration de structures disparates y est aisée.

Les paysages cloisonnés, sont des éléments de bocages ou des clairières forestières. Ce type d'espace forme des cellules dont les rapports visuels de l'un à l'autre peuvent être nuls, partiels ou filtrants (rideau d'arbres). Ce type d'environnement est particulièrement adapté à recevoir de l'habitat contemporain dispersé ou tout type d'occupation du sol non conventionnel, car dans bien des cas, il évite les rapport visuels directs entre les différents éléments.


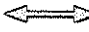
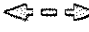

Les paysages très cloisonnés sont peu nombreux sur la commune. Il s'agit surtout d'une bande étroite au sud de la D 101 et du niveau boisé de la soulane. Notons tout de même le site de Bagnestou qui agit comme une cellule autonome.

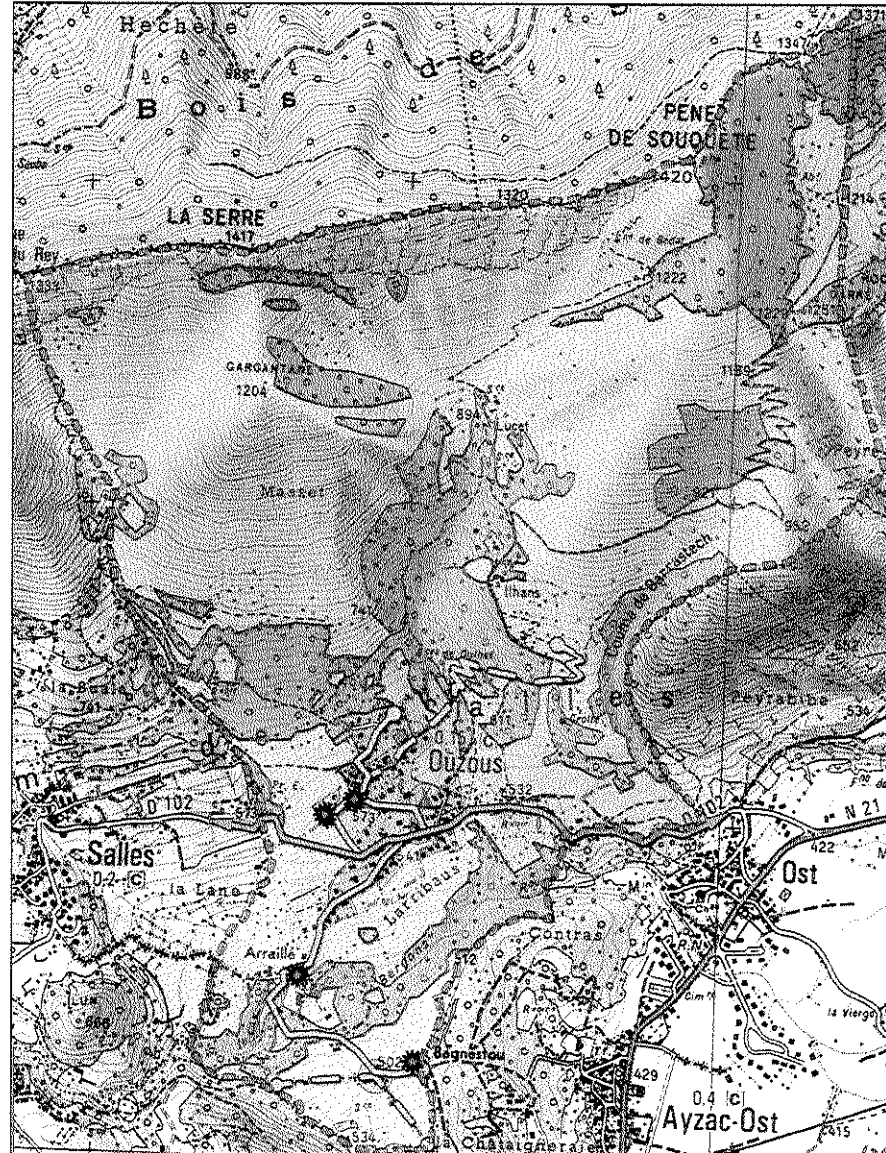
COMMUNE D'OUZOUS
 CARTOGRAPHIE DES UNITES PAYSAGERES ET DE QUELQUES ELEMENTS STRUCTURANTS

UNITES PAYSAGERES

-  Pacages extensifs dégradés (fougères aigle, ligneux ...)
-  Prairies dominantes fauchées ou non
-  Prairies de fauche et cultures en mélange
-  Bois (Chêne, châtaigner, frêne ...)
-  Principales urbanisations

ELEMENTS STRUCTURANTS

-  Voie primaire
-  Voie secondaire goudronnée
-  Voie secondaire en terre
-  Repère visuel ponctuel et remarquable: églises, ferme, moulin



1.1.3 Composantes paysagères

Végétation arborée:



a. Boisement hétérogène à chêne dominant

Ces boisements, probablement le résultat d'anciennes prairies bocagères et pacages (soulane) enfrichés, sont très hétérogènes tant par la nature des espèces que par la force des troncs. Si le chêne domine, le frêne, le châtaignier et le bouleau sont également très présents.

Du fait de la pratique de l'écobuage et d'un pastoralisme relique sous futaie, certaines zones montrent une certaine transparence sous le houppier même si le sous-bois est envahi de fougères aigles.



b. « Haies » bocagères

En dehors de quelques secteurs particuliers comme Araillé ou Ilhans, il ne s'agit pas de haies à proprement parler, mais plus précisément d'un égrenage d'arbres en limite de certaines parcelles, souvent au sommet des murs qui supportent les terrasses, au milieu des blocs démantelés d'anciens murets ou au pied des talus des rideaux de culture. Ces arbres, lorsqu'ils sont suffisamment nombreux composent une sensation de bocage arboré où les espèces dominantes sont classiquement le frêne et le noisetier en compagnie de quelques chênes, châtaigniers et bouleaux.



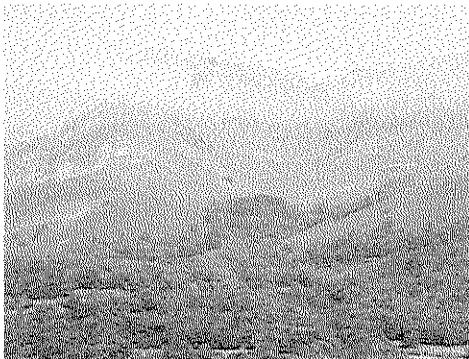
Paysages cultivés

Les cultures sont assez présentes sur la commune. Il s'agit de parcelles de maïs assez importantes qui alternent avec les prairies de fauche.



a. Prairies de fauche

Autour du village et à Bagnestou, les prairies s'étendent sur le fond et les flancs de la terrasse glaciaire sur substrat d'origine morainique. Ce sont des prairies structurées par une multitude de terrasses de granite. Il s'agit vraisemblablement de la reconversion d'un ancien terroir agricole. La plupart de ces prairies, particulièrement celles qui sont en terrasse présentent un excellent entretien.



b. Pacages

Les prairies s'arrêtent au moment où on quitte le substrat morainique pour passer sur la roche calcaire de la montagne. Le matériau, moins riche et plus sec ainsi que la forte déclivité engendre un espace peu propice à d'autres usages qu'aux pâturages extensifs aujourd'hui sous-utilisés et envahis par la fougère aigle et le chêne qui affectionne.

1.2. LE CADRE BATI :

1.2.1 Le tissu ancien



Vue d'ensemble d'Ouzous

a- Le village

Au niveau du village, le tissu ancien est assez bien conservé, mais hétérogène et moyennement regroupé. Comme l'ensoleillement est très prolongé, l'orientation des façades se fait indifféremment dans le sens de la pente, ou perpendiculairement.



Maison ancienne caractéristique

La maison d'habitation traditionnelle est souvent individuelle et se caractérise par un volume important, avec au moins un étage et parfois deux. La géométrie est assez redondante avec souvent une forte symétrie et presque toujours un toit à quatre pentes. Le modèle de base le plus classique possède l'entrée au milieu de la façade avec une fenêtre de chaque côté, trois autres à l'étage, puis trois lucarnes sur le toit. Ensuite, en fonction de l'exposition, on peut trouver jusqu'à deux ouvertures (une par étage) sur chaque face latérale.



Granges non transformées

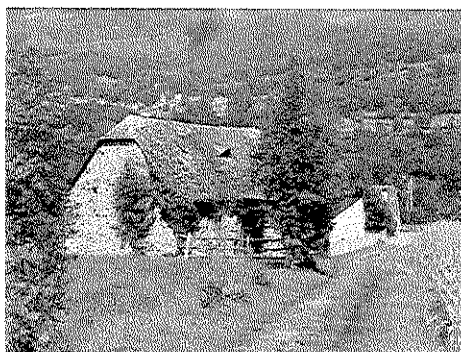
La plupart des granges sont également indépendantes mais sans étage et dotées d'une toiture à deux pans. La plupart de ces granges de village sont reconverties aujourd'hui en garages, en habitations principales ou secondaires, ou encore en gîtes ruraux.

Du point de vue des matériaux, la plupart des maisons étaient construites en pierre avec une couverture d'ardoise. La maison d'habitation était la seule dont l'appareillage de pierre était enduit. Traditionnellement, il s'agissait d'un mélange de chaux et de gravier donnant des façades blanc grisâtre ou blanc sale selon les matériaux utilisés. Extérieurement il était donc facile d'identifier les habitations des granges par leur contraste de façade: chaulage ou pierre à nue. Aujourd'hui, l'interprétation du paysage urbain est plus complexe. Les goûts ayant évolué, il n'est pas rare de voir des maisons anciennes dont l'enduit extérieur a disparu mettant en avant l'appareillage de pierres. Au niveau des granges, le phénomène peut être parfois inversé. Comme certaines sont reconverties en habitation, on trouve non seulement plus d'ouvertures, mais également du crépi sur les murs extérieurs



b- Les moulins

Il existe deux anciens moulins restaurés au pont sur le Bergons. Il s'agit de deux petites constructions à murs enduits et toit d'ardoise



Granges isolée à Bagnestou

c- Les granges isolées

Du fait d'un bocage peu développé les granges isolées sont rares sur la commune. On en note quelques unes sur la soulane et deux à Bagnestou. L'architecture est sensiblement identique à celle du village.

1.2.2 Le tissu contemporain

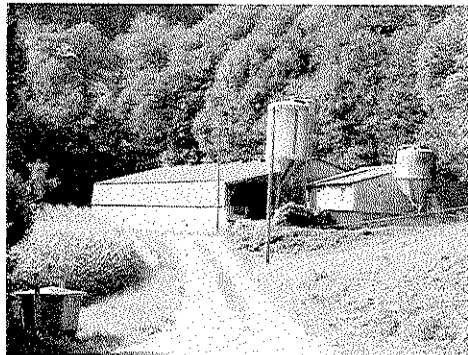


Maisons neuves d'inspiration traditionnelle

a- L'habitat

Les nouvelles habitations sont assez nombreuses mais relativement bien intégrées en raison de l'abondance des arbres en aval de la D 102 et dans le village.

La plupart de ces maisons ont une volumétrie plus faible que les maisons traditionnelles et sont généralement en RDC. Leur aspect architectural s'inspire généralement de l'architecture locale même si on trouve quelques exceptions.



c- Les bâtiments agricoles modernes

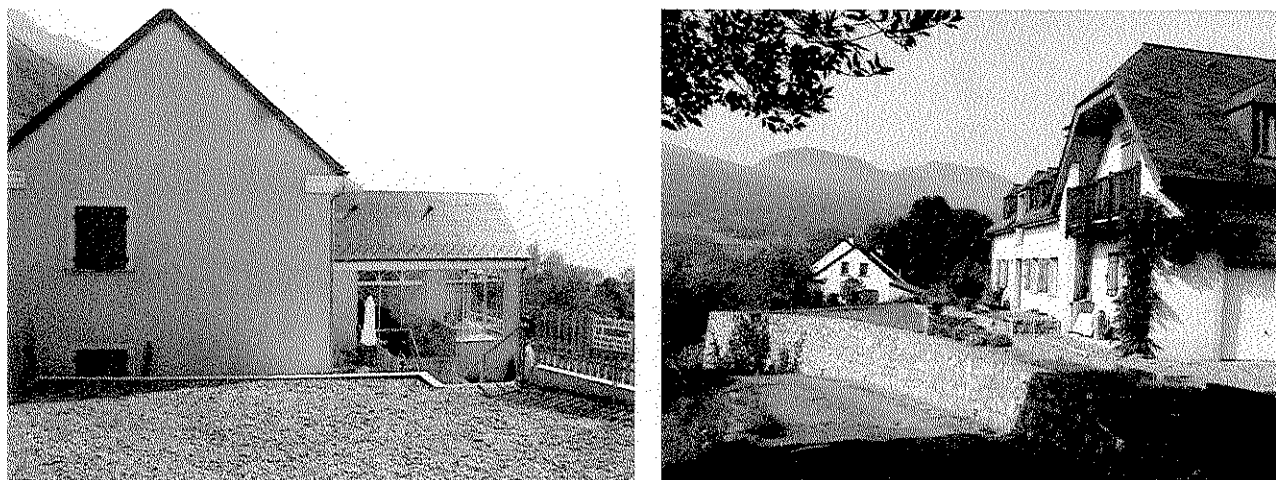
On ne recense que 5 bâtiments à usage agricole sur la commune. Ferme équestre mise à part, ils sont de dimension modeste. Tous sont placés dans des situations discrètes qui engendrent peu de conflits visuels. Du point de vue de leurs dimensions et de leurs matériaux, ces bâtiments sont toutefois plus à classer dans le bâti industriel que dans le bâti agricole. On remarquera cependant l'effort d'intégration des bâtiments de la ferme équestre en cours de construction en bardage bois.

1.2.3 L'habitat touristique

Les gîtes ruraux, chambres d'hôtes et résidences de vacances

La commune possède un nombre très important de gîtes ruraux et chambres d'hôtes. La plupart sont intégrés dans un bâti ancien restauré souvent avec goût et parfois avec originalité.

On note l'existence de deux résidences de vacances au dessus du village. Il s'agit de logements mitoyens en RDC plutôt bien intégrés à l'architecture locale.



Chambres d'hôtes et résidence de vacances

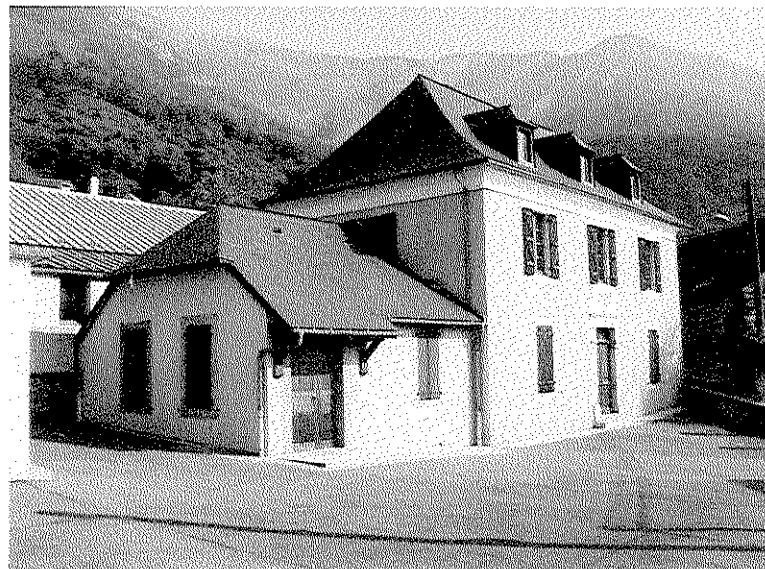
Les campings

Il existe 2 campings sur la commune. Celui du bourg est de petite dimension, ombragé et totalement intégré à l'intérieur du village.

1.2.4 Les équipements et les espaces publics

Bâtiments et équipements publics

La mairie/école est installée dans un bâtiment ancien d'architecture traditionnelle et s'intègre parfaitement.



La Mairie d'Ouzous

Espaces publics

Ils sont peu nombreux et de taille réduite:

- Parking dit du Pibeste
- Parking de la mairie
- Cours de la mairie/école

Le parking du Pibeste est peu aménagé. Il s'agit d'une grande surface en gravier sans autre forme d'aménagement.



Le parking du Pibeste

Le parking de la mairie est un peu plus aménagé. En amont, il est délimité par un mur en blocs de granite jointoyés, à l'Ouest, il est fermé par un alignement de quelques arbres et à l'Est par un petit espace public organisé autour d'une fontaine en pierre et deux jeux d'enfants. Deux panneaux de basket viennent animé l'espace.

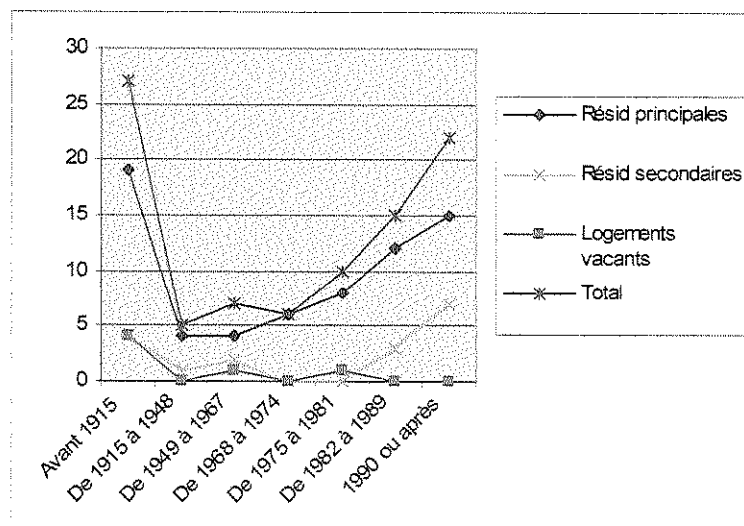


Le parking de la mairie/école

La cours de la mairie/école est un espace fermé et goudronné sans autre artifice ni aménagement.

1.3. LES DONNEES ISSUES DU RGP:

1.3.1. Statut d'occupation, type de logement et vacance:



La progression des résidences principales est régulière depuis 1967, celle des résidences secondaires est plus récente et de moindre ampleur.

Parallèlement les logements vacants sont quasiment absents.

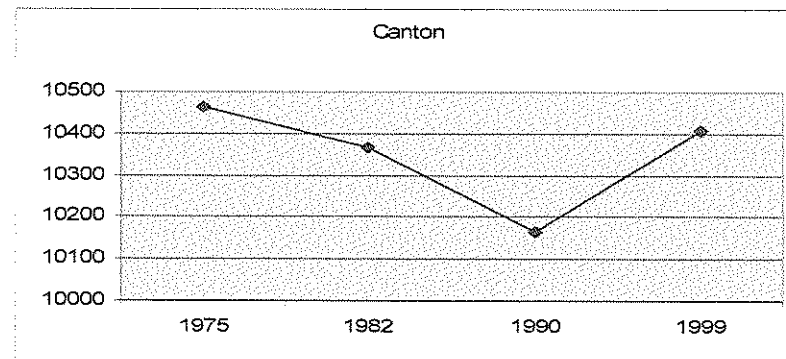
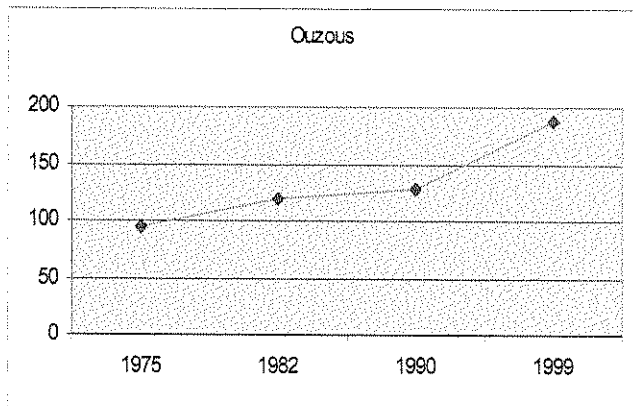
Construction de logements neufs :

Le nombre de logements individuels construits entre 1998 et 2002 s'établissait entre 1 et 2 par an.

Construction de bâtiments d'activités :

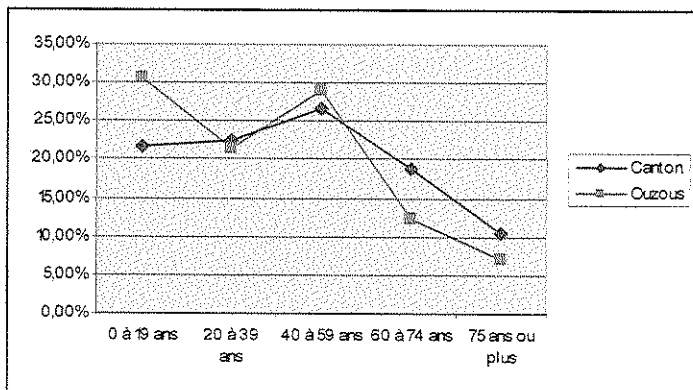
En 2000, 1 bâtiment agricole de 185 M2, et en 2002 c'est un bâtiment de stockage non agricole de 34 M2 qui a été construit.

1.3.2. Les données démographiques, activité et déplacements:



La population de Ouzous augmente régulièrement depuis 1975, alors que celle du canton ne progresse que depuis 10 ans.

Age de la population :



Les 0-19 ans sont nettement plus nombreux à Ouzous que dans le canton, ainsi que les 40-59 ans.

Les plus de 75 ans sont moins nombreux.

Il semblerait que l'on assiste à un renouvellement de population en 2 temps : un enjeu sera de fixer les nouvelles génération.

Catégories socioprofessionnelles :

	Agriculteurs	Artisans, commerç	Cadres, prof. Intel.	Professions inter.	Employés	Ouvriers	Total	
AGRICULTURE	4	0	0	0	0	0	4	70% des actifs le sont dans le tertiaire. 4 agriculteurs exercent leur activité sur la Commune.
INDUSTRIE	0	0	0	0	4	0	4	
CONSTRUCTION	0	4	4	0	0	12	20	
TERTIAIRE	0	4	24	20	4	8	60	
Total	4	8	28	20	8	20	88	

Activité économique :

- 2 entreprises de charpente
- 1 ferme équestre avec 2 emplois

Emplois communaux :

- 3 employés de la Communauté de Communes réalisent les travaux de petite voirie.
- Ecole : elle est gérée par la Communauté de Communes. Une classe en RPI avec Salles, Serres et Gez accueille 20 élèves.

1.4. L'ACTIVITE AGRICOLE :

Sur les 476 ha de la Commune, seulement 73 sont utilisés par les agriculteurs, 50 ha de plus sont utilisés dans les Communes voisines. Près de 100 ha sont utilisés en fourrages, et 28 ha en terres labourables.

La surface moyenne des exploitations est faible : 22 ha.

4 exploitations élèvent 165 bovins et 3 exploitations élèvent 243 brebis et 300 porcins, ces effectifs sont en baisse.

3 chefs d'exploitations le sont à temps complet, la population familiale active totale est de 22 personnes.

Les estives sont utilisées 6 mois par an, elles constituent un atout essentiel du système de production.

Pour la petite commune de montagne qu'est Ouzous, le maintien de l'activité agricole est un enjeu : maintien d'actifs sur la Commune, entretien et valorisation de l'environnement naturel, c'est aussi un enjeu dans le cadre de la démarche Natura 2000 engagée sur le Pibeste.

Installations classées : 1 installation classée de bâtiment d'élevage porcin a été recensée.

1.5. L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE:

L'hébergement touristique représente un secteur non négligeable sur la Commune avec :

- 2 campings (aire naturelle)
- 11 chambres d'hôtes et quelques gîtes

1.6. LES RESEAUX :

Le réseau viaire :

La voie principale de la vallée est la RD 102 vers la RN 21 et Argelès-Gazost.

Des chemins communaux desservent les parties habitées au Sud du bourg vers Araillé et le hameau de Bagnetous.

Le déneigement : Le déneigement est assuré par les agriculteurs de la Commune.

Les transports en commun: le transport scolaire est assuré par la Communauté de Communes, il est complété par un trajet le mardi vers le marché d'Argelès.

Le réseau d'eau potable : La Commune est desservie en eau potable par 1 captage.

Le réseau assainissement : Un système d'assainissement collectif est en cours de réalisation qui sera raccordé aux installations de traitement d'Ayzac-Ost, l'enquête publique le concernant sera réalisée conjointement à celle de la Carte Communale.

Collecte des déchets : La collecte est assurée une fois par semaine par le SIRTOM (une collecte sélective est réalisée 2 fois par semaine).

1.7. LES SERVITUDES PUBLIQUES ET LES RISQUES NATURELS:

Servitudes EDF et Télécommunications : voir cartes

Un Plan de Prévention des Risques Naturels est en cours d'étude.

Risques d'inondation : Une carte des risques a été réalisée le long du ruisseau du Bergons par la DIREN.

Risques d'instabilité des sols : le long du ruisseau à proximité du bourg, ils ont été cartographiés lors du POS.

Risques sismiques : la Commune est en zone 2.

1.8. LES ORIENTATIONS DU POS DE 1988 :

- Permettre une poursuite de la croissance démographique : 3 zones NA sont créées regroupant 2,3 ha de potentiel constructible.
- Maintenir la fonction agricole en préservant les terrains mécanisables et les granges à usage agricole.

2. ENJEUX ET PERSPECTIVES

2.1. LA PROBLEMATIQUE URBAINE :

Le problème identitaire

Sur le village d'Ouzous, la perte d'identité est pour l'instant très faible sur le plan architectural et spatial. Le village bénéficie pour cela d'une ambiance très arborée et d'une organisation assez lâche qui évite les conflits visuels. En outre, le développement contemporain le plus important, en aval de la D 102 et hors de toutes vues directes, ce qui contribue à son intégration.

L'avenir des pacages

Nous avons vu que les pacages extensifs sont très dégradés du point de vue de la qualité herbagère. La fougère aigle y est de plus en plus envahissante. Seule une pression pastorale plus intense et plus appropriée précédée d'écobuages aux moments opportuns permettra de préserver ces espaces dont l'enjeu est évident pour le maintien de points de vue de qualité sur le panorama de la haute chaîne depuis la soulane, ainsi que pour la réserve naturelle.

Le site de Bagnestou

Le paysage de Bagnestou est particulièrement fort. A l'origine, il s'agissait d'une immense clairière en champs ouverts, probablement à vocation agraire comme en témoigne la rareté des granges.

La vue sur l'église depuis le Parking du Pibeste

Ce secteur de la commune demeure le seul endroit où on peut bénéficier d'une jolie perspective sur l'église. Notamment grâce à une grande prairie de fauche en premier plan. Compte tenu de la relative faible pente qui existe en cet endroit, rendre cette parcelle urbanisable conduirait à fermer totalement la seule vue qui met en scène l'église, ce qui de notre point de vue nuirait à l'image du village.

2.2. Les zones NA

Les 3 zones NA de 2,3 ha décidées en 1988 sont toutes aujourd'hui quasiment construites, avec souvent des parcelles de grande taille.

SYNTHESE			
THEME	ECHELLE MACRO	DETAIL	POTENTIALITES ET CONTRAINTES
SITUATION	Vallée du Bergons, site de la Réserve Naturelle du Pibeste.		Site de qualité à préserver et valoriser
MILIEU NATUREL	Terrasses, bois et estives. Cloisonnement par ruisseaux et arbres.	Terrasses ouvrant des perspectives sur la haute chaîne.	Respecter les perspectives ouvertes
CADRE BATI	Caractéristiques marquées d'un habitat groupé.	Bâti récent bien intégré.	Maintenir cette qualité architecturale, avec des parcelles de taille plus réduite.
ACTIVITES SPORTIVES et TOURISME	Accueil touristique important, sentiers de randonnées, découverte de la faune et de la flore.		Tradition d'accueil et d'hébergement
LOGEMENT	Progression régulière des résidences principales, + faible des résidences secondaires, pas de logements vacants.		Favoriser les résidences principales.
ACTIVITE AGRICOLE	Présente, porteuse d'enjeux. Activités agricole et pastorale décisives pour le maintien d'actifs et l'environnement		Préserver les secteurs plats à enjeu, intensifier l'entretien des estives
DEMOGRAPHIE	Augmentation de la population depuis 1975, plus jeune que la moyenne du canton		Favoriser les résidences principales pour l'avenir.
EQUIPEMENTS	Peu nombreux, parkings peu aménagés.		
ASSAINISSEMENT	Assainissement collectif en projet, qui permettra de réduire la taille des parcelles futures		

3. ORIENTATIONS DU ZONAGE

Les objectifs de la Commune dans la réalisation de la Carte Communale sont :

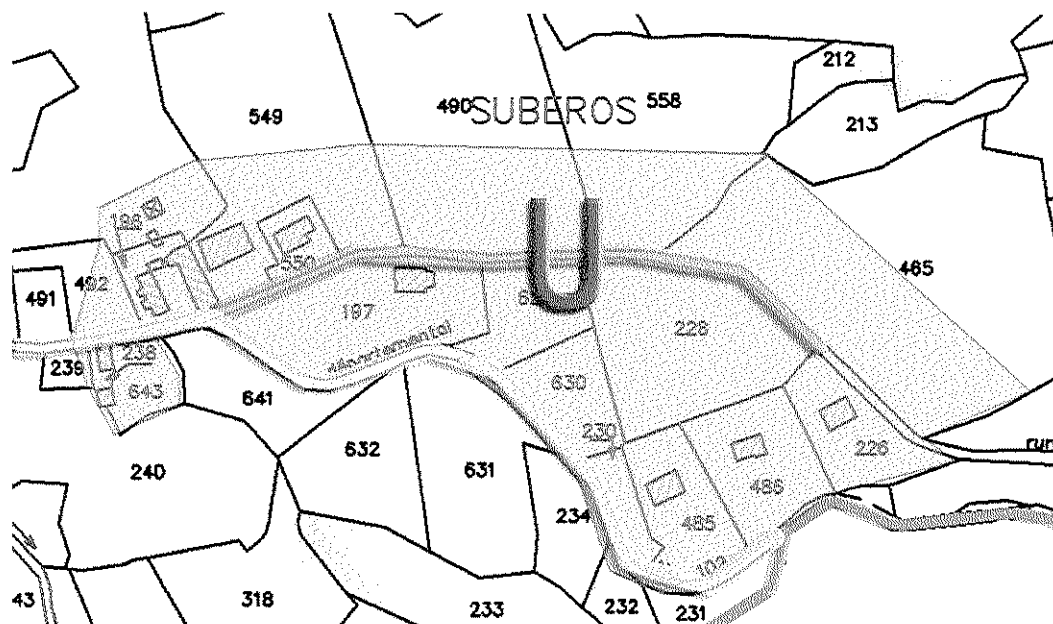
- préserver l'outil agricole en ménageant l'utilisation des terrains mécanisables
- préserver la qualité architecturale du bourg en favorisant une urbanisation groupée et organisée en petites parcelles
- réserver des possibilités d'accueil de nouveaux habitants
 - définir des secteurs où le droit de préemption communal s'exercera afin de faire aboutir des projets d'intérêt public :
 - extension du cimetière,
 - aménagements dans l'environnement de la salle des fêtes,
 - création de voirie et de bache à eau pour la lutte contre l'incendie à Bagnestou
- prendre en compte les données du PPR en cours d'étude

La décision d'équiper la Commune d'un réseau d'assainissement collectif en utilisant l'installation de traitement d'Ayzac-Ost permettra de réduire très fortement les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel tout en permettant de réduire la taille des parcelles constructibles et donc en économisant le foncier.

La zone U représente une surface de 26,4 ha, elle a été agrandie par rapport au POS, essentiellement du fait des possibilités apportées par l'assainissement collectif.

En terme de développement durable, la Commune d'Ouzous est partie prenante de la démarche Natura 2000 du Pibeste.

Les nouveaux secteurs potentiels d'extension urbaine sont :



A l'entrée Est de la Commune, à Suberos, une voie de desserte reliant le chemin rural à la départementale devra être réalisée, complétée par une voie de désenclavement des terrains agricoles situés à l'arrière.

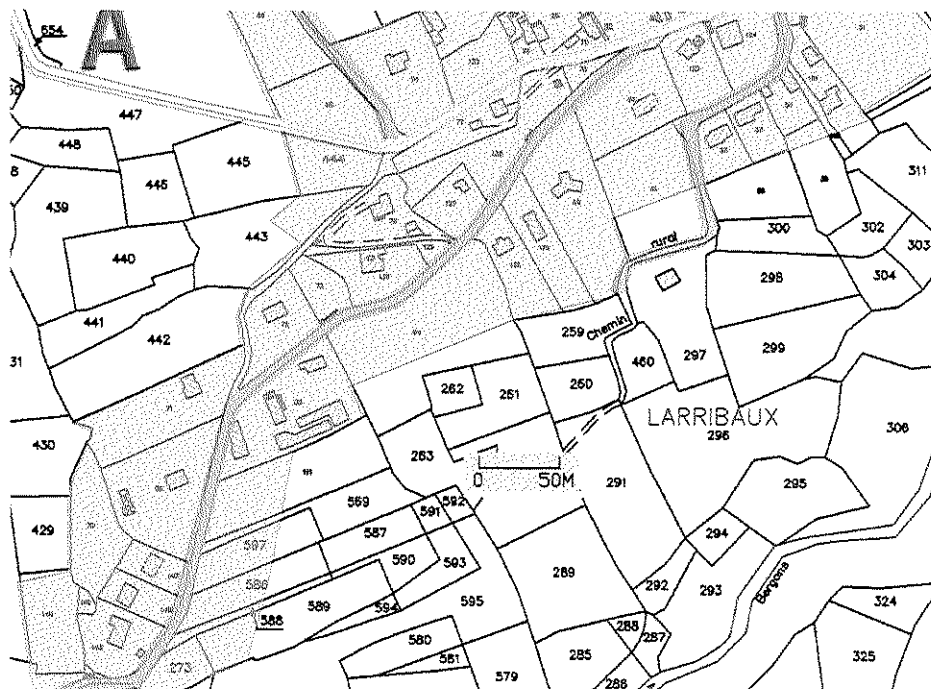
L'emplacement d'une réserve d'eau destinée aux secours incendie et l'aménagement d'une placette feront l'objet du droit de préemption.

Les voiries de désenclavement seront réalisées dans le cadre d'une PVR.

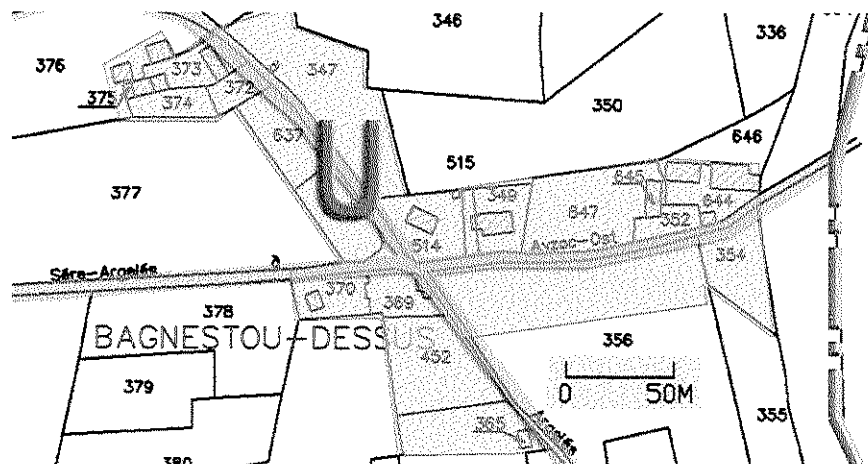


Au centre du bourg autour de l'église dont l'environnement sera préservé trois secteurs feront l'objet d'un droit de préemption afin d'agrandir des équipements publics :

- extension du cimetière
- terrain face à la salle des fêtes
- bande de terrain dans le virage du chemin de l'église



Au Sud du bourg le long du chemin rural, en continuité de l'urbanisation existante.



Autour du hameau du Bagnétou, en secteur d'assainissement autonome, cette extension sera limitée.